



La Gazette



Année 2011 - n°431 - 16 Septembre 2011 - Mairie de Xertigny



Sommaire

Edito.....	1
Amendements calco-magnésiens.....	1
Repas intergénérationnel	2
Forum des Associations, vide-grenier, bourse.....	2
Pique-nique géant des Moinepeaux	2
Conseil Municipal du 8 septembre 2011.....	3
Plein gaz sur... la rentrée !	4

Prochaine parution
Vendredi 30 septembre 2011



Directrice de la Publication :

Véronique MARCOT

Rédaction et Maquette :

Anne HAXARE

La Gazette

Hôtel de Ville

1, le Château

BP 25 - 88220 XERTIGNY

Tél. 03 29 30 10 34

Fax. 03 29 36 08 51

gazette@marie-xertigny.fr

www.mairie-xertigny.fr

Impression :

Visuel Création - Épinal

Dépôt légal

N° 463L100/2001

Edito

A la suite de l'annonce de l'arrêt de la production des produits fromagers par sa direction, le personnel de la fromagerie a décidé de déposer un préavis de grève le jeudi 1^{er} septembre. Outre le personnel, largement mobilisé, les élus du canton, le Député-Maire d'Épinal, le Sénateur et Président du canton de Xertigny, les élus de la Région, des commerçants, une partie de la population et des anciens de la « From » étaient présents pour soutenir le mouvement et le moral des grévistes. Un comité d'entreprise exceptionnel se tenait au même moment dans les locaux de l'entreprise, durant lequel les volets 1 (économique) et 2 (social) du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ont été lus, présentant les dispositifs mis en œuvre pour, entre autres, envisager leur transfert vers Corcieux ou un autre site du groupe.

L'après midi, un défilé dans les rues de la commune a eu lieu afin de sensibiliser et informer les xertinois des conséquences dramatiques qu'allait entraîner la décision qui venait d'être prise. A la fin de la journée, et de la séance du Comité d'Entreprise, un cabinet d'expertise et un comptable ont été nommés par les responsables des salariés, pour analyser les deux volets proposés, dans un délai de 20 jours pour le volet social. Afin de défendre leur emploi sur Xertigny, les salariés ont décidé abs de prolonger la grève pour une durée

indéterminée. Entre temps, une délégation de la Fromagerie et moi-même sommes allés en Préfecture pour rencontrer un conseiller du Président de la République, jour de son passage à Sainte Marguerite. L'entretien avait pour objectif d'exposer clairement la situation, l'attitude précipitée et la décision inacceptable de la direction, et d'évoquer les obligations qui devraient être imposées à ce type de groupe, revendiquant une place de leader dans le monde, et qui agit de telle façon sur des territoires déjà bien fragilisés. Le lundi matin, les producteurs de lait se sont joints à la grève, durcissant le mouvement et l'après-midi même la direction les recevait ainsi que les responsables du personnel. Après d'âpres discussions, un protocole de fin de grève a été signé avec l'engagement du groupe de mener une étude de revitalisation sur le site et le secteur de la Vôge, s'engageant à financer les producteurs pour le lait non ramassé durant la grève et à compenser les heures de débrayage aux salariés. A ce stade, il me semble important de signaler que la grève s'est déroulée dans des conditions exemplaires, avec des responsables du personnel totalement soucieux de ne pas voir de débordement, et surtout de défendre au mieux les intérêts du personnel. Bernard Bernier, Sébastien Grand et Gérard Tisserant, assistés des autres membres du CE, ont mené leur tâche avec beaucoup de compétence et dé-

vouement. Actuellement, de nombreuses et fréquentes rencontres ont lieu avec les représentants du personnel, les syndicats, le Préfet, les dirigeants du groupe, la direction du travail, et les élus pour discuter de l'avancée du dossier et notamment de l'étude et de son cahier des charges. Restera d'ici quelques jours aux responsables du personnel, d'aborder les questions sociales du Plan de Sauvegarde de l'Emploi après avoir défendu âprement la partie économique, et cela ne sera pas une mince affaire non plus.

Au niveau de l'emploi toujours et dans un autre domaine, le Colruyt, malgré les annonces fragilisant notre secteur, a signé l'acquisition du Super U le 31 août comme convenu. L'ensemble du personnel, à travers un entretien individuel, a pris connaissance des conditions dans lesquelles la réintégration pouvait se faire, et c'est ainsi qu'un certain nombre d'entre eux a préféré ne pas adhérer. A ce jour, je ne suis pas en mesure d'en connaître le nombre exact. En revanche, les personnes restantes s'activent pour permettre l'ouverture du magasin le 22 septembre, sachant que la station essence a déjà repris ses fonctions. Il n'y a plus qu'à souhaiter que nos commerçants de la Vallée de l'Aître retrouvent une situation normale au plus vite.

Bien à vous, votre Maire,
Véronique MARCOT.

La tranche 2 a commencé

Amendements calco-magnésiens

La 2^{ème} tranche des amendements calco-magnésiens a démarré ce lundi 12 septembre pour traiter 273 ha de forêt. Deux questions se posent : pourquoi et comment ? Après de nombreuses analyses scientifiques de la richesse minérale des sols, l'INRA nous a conseillé de réaliser un amendement calco-magnésien sur les parcelles les plus appauvries. Ce traitement, à base d'éléments naturels broyés en poudre apporte une réponse durable dans le temps à l'acidification des sols, et, plus globa-

lement, à une amélioration de fonctionnement des écosystèmes.



mes. Cette poudre blanchâtre est épanchée par voie aérienne, à l'aide d'un hélicoptère. Ce mélange de roches calcaires et dolomitiques ne présente aucune nocivité ou toxicité pour les personnes, les animaux ou les plantes. Seule une gêne peut être perçue par les usagers de la forêt pendant l'épandage, mais il est interdit d'aller se promener ou de ramasser des champignons durant cette période d'environ une semaine. L'arrêté sera levé aussitôt l'épandage terminé. Les massifs concernés cet automne sont : le Pergis, le Rechentoux et la Torèle.

Sur la commune de Xertigny, du 15 septembre au 15 décembre 2011, seront entrepris des travaux de sécurisation des tranchées forestières pour la mise en conformité de la ligne électrique à haute tension : **150 KV Plombières-Vincey**. Vous pouvez contacter l'entreprise chargée de cette sécurisation pour plus de précisions :
SARL BOURASSIN-SCHOUWEY
 10 rue Aristide Briand 70 300 Luxeuil-les-Bains
 Tél/fax. 03 84 94 76 62
 Mail : bourassin-schouwey@wanadoo.fr

PHARMACIES de garde du 1 au 15-07

ROGOWITZ Xertigny Rasey
 Appeler obligatoirement 03 29 30 72 97

30 septembre
COURTIER Fontenoy-le-Château
 Appeler obligatoirement 03 29 36 27 58

16, 22 et 28 septembre
DEGOT Bains-les-Bains
 20 et 26 septembre

GENAY Uriménil
 17, 18, 21 et 27 septembre

OMARINI Hadol
 23, 24, 25 et 29 septembre

Les COQUELICOTS Xertigny Centre
 19 septembre



PROFESSIONNELS de SANTÉ

Regroupés à la **Maison de Santé**
 1, Place de la Brasserie - Xertigny Centre
 Secrétariat 03 29 30 10 48
 du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Généralistes

Dr BIHR - Consultations :
 lundi/mardi/merc/jeudi/samedi

Dr PERRIN - Consultations :
 lundi/mardi/jeudi/vendredi

Gardes médicales - 08 20 33 20 20
 Du lundi au vendredi de 20h à 8h.

Du samedi 12h au lundi 8h.

Podologue

M.HESTIN
 Consultations : le jeudi.

Dentiste

Dr ROBERT
 Consultations : du lundi au vendredi.

Kinésithérapeute

M. NAJEAN
 Consultations : tous les jours sauf lundi.

Infirmières

Mmes JACQUEMIN - LEMIGNON - NOEL
 Présentes de 8h-9h du lundi au vendredi ou
 joignables sur leur portable 06 21 39 92 24.

Diététiciennes

Mmes DECHAZEAUX et CHENOT
 Présentes mardi matin
 et vendredi après-midi.

Généraliste

Dr CORTI
 54, rue des Enseignes - Xertigny Centre
 03 29 30 10 50 Consultations : lundi, mardi,
 mercredi, vendredi et samedi matin.
 Remplacé le jeudi sur RDV.

Sage-femme & Naturopathe

Anélène CERVONI
 12, les Granges Richard - Xertigny
 03 29 65 30 34 - 06 11 76 12 43
 Consultations sur rdv du lundi au samedi.

Vétérinaire

Axelle PEIFFER
 50 rue Marius Becker Xertigny
 03 29 30 10 24
 Consultations sur RDV du lundi au
 samedi. Pour les urgences 24h/24



Saint André rassemble

Repas intergénérationnel

L'invitation de venir partager un repas avait été lancée à tous les proches des pensionnaires de la maison de retraite Saint-André, et cela, juste avant le tourbillon, de la rentrée scolaire ! Près de 160 personnes en tout étaient



présentes pour le déjeuner dominical du 4 septembre, dont environ 70 résidents. Jusque dans l'entrée de l'établissement, des tables avaient été dressées, afin d'accueillir les proches, amis, familles, mais aussi

les bénévoles qui ont aidé les employés de la Maison de Retraite à assurer le service, rendu acrobatique par le manque de place ! L'ambiance était assurée par le groupe Kehot'Ribotte, dont certains arbo-

raient un kilt réellement folklorique. Pendant leurs pauses, les enfants présents s'emparaient des micros et susurraient des chansons connues de répertoire trans-générationnel, pour le plus grand plaisir de leurs grands-parents.

Reprise des activités

Forum des Associations, vide-grenier, bourse

Après la rentrée scolaire, c'est au tour des associations et clubs de sport de reprendre les cours et activités. Xertigny a la chance de compter une trentaine d'associations sur sa commune, et de nombreux bénévoles qui s'y consacrent, en temps, en énergie et qui parviennent à leur insufler leur motivation inébranlable. Pour permettre aux xertinois de découvrir toutes les facettes - sportives, sociales, culturelles... - de ce tissu associatif, ainsi que ses acteurs, pour la troisième année consécutive

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011

FORUM des ASSOCIATIONS
 et
BOURSE aux équipements sportifs
 de 14H à 18H
 Renseignements Mairie Xertigny
 03 29 30 10 34

VIDE-GRENIER du collège
 de 7H à 18H
 Renseignements et inscriptions :
M. POLET
 03 29 36 09 21 ou 06 06 44 54 81

Salle polyvalente, espaces sportifs et collège

se tiendra le Forum des Associations, samedi 24 septembre, dans et autour de la salle polyvalente. Déjà un lieu d'échanges, partages et découvertes, lors des différents ateliers de démonstration, il s'étoffe cette année d'une bourse aux équipements sportifs, et d'un vide-grenier, organisé par le collège. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable ! Il n'est pas trop tard pour choisir un sport ou une autre activité de détente ! Au contraire, vous serez accueilli à bras ouverts.

Une section unie

Pique-nique géant des Moinpeaux

A l'heure des regroupements de toutes sortes, de la tendance à fonctionner en communautés de communes, des sentiments d'appartenance à de petites localités subsistent. Le hameau de Moyenpal, comme chaque année depuis fort fort longtemps... a



bien souvent écrits par leurs soins, la place a été faite aux plus jeunes, qui se sont empressés d'investir les lieux pour une grande course en sac, suivie d'un « tiré de

corde » où chacun a pu mettre sa force et sa motivation à défendre les couleurs de son équipe. Et peu importe qui gagne au final, ce sera un Moinpeaux !



Conseil Municipal du 8 septembre 2011

DELIBERATIONS

Aliénations - Vente de terrains de la zone artisanale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M^{me} le Maire à signer tous les actes relatifs à la vente du lot 3 de la zone artisanale d'une contenance de 1 200 m² pour une valeur de 14 400€ HT et de la parcelle BV448p d'une contenance de 1 130 m² pour une valeur de 11 300€ HT, conformément à l'avis du service des domaines.

Marchés publics - Groupement de commande - Sollicitations et délibérations du 17 novembre

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la création du groupement de commande à marchés séparés entre la C2VRM et la commune de Xertigny pour la réalisation des travaux, et décide que la commune de Xertigny sera coordinatrice du groupement de commande de requalification de la rue Haute comportant des travaux d'eau potable et de voirie incombant à la commune de Xertigny et des travaux d'assainissement incombant à la C2VRM.

Location - Concession d'occupation abri-bus

Aux termes du projet de convention de concession, la commune de Xertigny est autorisée à bénéficier, à titre gratuit, d'une concession d'occupation de terrain avec l'installation d'un abri bus démontable en forêt communale de la Chapelle-aux-Bois, parcelle forestière 3, cadastrée AH n°16. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les termes de la convention et précise que les frais d'établissement dus à l'ONF seront de 90€ HT.

Personnel titulaire - Trans-

formation d'emploi

M^{me} le Maire expose qu'un agent travaillant dans les écoles souhaite diminuer son temps de travail afin de ne plus faire de ménage en raison d'un problème de dos. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de modifier le tableau des emplois, avec la fermeture d'un poste d'adjoint technique 2ème classe

à 30/35° et l'ouverture d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à 24/35°.

Autres - Remboursement de frais

M^{me} le Maire explique qu'un adjoint a acheté des affaires sportives pour le compte de la mairie à Décathlon pour un montant de 14€, la nouvelle politique de cette enseigne étant de ne plus faire de paiement par virement pour les achats en dessous de 80€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de rembourser la somme de 14€.

Autres contrats - Rapport annuel du délégataire du service d'eau

Considérant le rapport produit par Véolia, le délégataire du service de distribution d'eau potable de la commune et l'analyse de la DDT concernant le suivi de l'affermage, le Conseil Municipal, lecture entendue du document, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Achat de terrains - Avis du Conseil

M^{me} le Maire expose aux membres du Conseil la volonté d'acquérir les parcelles BT 86 et 172 d'une contenance de 417 m² pour la première et 1 590 m² pour la seconde appartenant aux Tréfileries de Conflandey. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'acquérir pour 500€ les parcelles BT 86 et 172.

INFORMATIONS DIVERSES

Information sur les organismes intercommunaux

Syndicat Mixte d'Electricité de la Plaine des Vosges : une étude destinée à proposer des solutions pour réaliser des économies concernant l'éclairage public sur Xertigny et à fixer un calendrier pluri annuel de remplacement des lampes à mercure est en cours de réalisation par le Syndicat.

Pays d'Epinal : les contes de l'insolite et les visites nocturnes de cet été ont rassemblé beaucoup de spectateurs et visiteurs et les 2 prochains dîners insolites de novembre sont complets. Le Pays organise la caravane de la santé,

qui se tiendra à Xertigny le 10 septembre

C2VRM : le cabinet qui réalise les diagnostics accessibilité a fait le tour des bâtiments communaux et doit faire une restitution devant le Conseil municipal. La crèche de Dinozé a ouvert ses portes le 1^{er} septembre. Le Relais d'Assistants Maternels a démarré le 6 septembre. Concernant l'assainissement non collectif, tous les propriétaires ayant eu une note de 10 suite au contrôle du SDANC sont conviés à une réunion d'information sur les aides possibles le 22 septembre à 20h à la salle polyvalente.

SICPV : un compromis de vente de la base de loisirs, située à La Chapelle aux Bois, doit être signé. Information sur les délégations au Maire

Marchés : Informatique école primaire : la salle informatique a été entièrement rééquipée, avec 12 postes pour un montant de 7982,59€ TTC. L'installation a été faite par FRO pour 1 196€ TTC.

Bâtiments techniques : remise des offres le vendredi 9 à 17h.

Escaliers église : la commande a été passée à l'entreprise Vuillemand pour un montant de 4 916,04€ TTC. Les travaux ont démarré.

Illuminations de Noël : la société Blachère a été retenue pour 12 775,67€ TTC.

Vieux car scolaire : il a été vendu 1000€ à un particulier.

Travaux : Ecole maternelle du centre : les travaux de toiture sont quasiment terminés. Il reste encore le volet roulant du dôme à mettre en place. Ecole maternelle d'Amerey : la rentrée a été possible sans souci mais il reste environ 2 semaines de travaux.

Eau tranche 3 : la réparation de la bache du réservoir Mangin sera effectuée ce mois-ci.

Pont de la Rochère : les travaux devraient commencer le 19 septembre.

Amendements calcomagnésiens : la 2ème tranche sera réalisée semaine 37. La circulation ne sera gênée qu'à la grande tranche.

Etat civil



NAISSANCE

- ✓ Naissance de **Julian BALLAND**, le 3 septembre 2011 à EPINAL, fils de Yannick BALLAND et de Christine BIERLEIN, domiciliés 21, rue du Pré Lev eau.
- ✓ Naissance de **Maxime BOIN**, le 5 septembre 2011 à REMIREMONT, fils de Mikaël BOIN et Valérie GUILLIER, domiciliés 206, la Rue.

Toutes nos félicitations aux parents.

DECES

- ✓ Décès le 7 septembre 2011 à EPINAL de **Hubert MANGIN**, à l'âge de 59 ans, il était domicilié 339, grande rue d'Amerey.

Toutes nos condoléances à la famille.

Agenda



- ✓ **Samedi 17 et dimanche 18 septembre**, Journées du patrimoine (*voir encart ci-dessous*).
- ✓ **Samedi 17 septembre**, Rallye automobile de l'ASAC vosgien.
- ✓ **Dimanche 18 septembre**, de 9h à 18h, championnat des clubs de pétanque, sur le terrain stabilisé, rue de la Vallée de l'aître.
- ✓ **Dimanche 18 septembre**, à partir de 14h, loto « Jackpot » du basket, salle polyvalente. 06 15 21 59 09
- ✓ **Forum des associations de Xertigny samedi 24 septembre**, 14h-18h, salle polyvalente et espaces sportifs, ainsi qu'une **bourse** aux équipements sportifs. Contact: Mairie 03 29 30 10 34 Au collège dès 7h, vous trouverez le **vide-grenier** du collège. Contact: M.POLET au 03 29 36 09 21 ou au 06 06 44 54 81.
- ✓ **Mardi 27 septembre à 14h30**, table ronde et animations sur santé, hygiène et diététique à la Maison de Retraite St-André à Xertigny.

LES MERVEILLEUSES & INSOLITES

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

17-18 SEPTEMBRE 2011



Le Château des Brasseurs et l'arboletum

> Visites guidées du Château **samedi 17 et dimanche 18 à 10h30, 14h, et 16h.**

> Visites guidées nocturnes du Château, éclairé par des centaines de bougies, **samedi 17 et dimanche 18 à 20h30.**

> Exposition à l'Office du Tourisme sur la Tréfilerie Cadet. Horaires d'ouverture sur le week-end : **samedi et dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.**

La tréfilerie Cadet de Xertigny créée en 1904 a cessé ses activités en 2003. Cette exposition présente un siècle de vie ouvrière et industrielle.

Tél : 03 29 37 72 53

L'INSEE réalisera le 26/09 au 26/11 une enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles. Nous remercions les foyers xertinois concernés de réserver un bon accueil à l'enquêteur (trice) muni(e) de sa carte officielle d'accréditation.

OXYGEN  Show Room

La Garantie du Travail Bien Fait
Notre Point Fort : **La Pose**



 Précision
 Ponctualité
 Professionnalisme

UNE QUALITÉ SUR MESURE 100%

BOIS | PVC | ALU

Portes Fenêtres Portes de Garage Volets

OXYGEN OUVERTURES
4 rue Georges Colnot
88220 Xertigny
03 29 36 70 16

www.oxygenfermetures.fr
contact@oxygenfermetures.fr

www.didierhufschmitt.com



VIDANGE 6 jours/7 de :

- FOSSES SCEPTIQUES
- FOSSES TOUTES EAUX
- BACS DEGRAISSEURS

Agrément préfectoral

Forfaits ou devis gratuit sur Plombières, Bellefontaine et Xertigny.

Pascal DIDELOT
2381 route de Xertigny
88 370 Plombières

06 78 44 78 26

N° offre 840570G Chef de rayon boucherie - Xertigny - CDI. Réalisation et gestion des activités courantes (préparation de viande et vente clients, commandes, gestion de stock, opérations commerciales, gestion du personnel et respect des procédures de sécurité et d'hygiène). Expérience exigée de 3 ans, CAP ou BEP boucherie exigé. 1950€ brut/mois, 42h/hebdo. Téléphonez à : CODIFRANCE - M. Philippe CARDOT 06 45 60 19 91

N° offre 275890B Tourneur-rectifieur - Xertigny - Travail interim 1 mois. Vous travaillerez sur un tour Siemens 210P. Montage, tournage, fraisage et rectification. Débutant accepté, formation ou diplôme tournage souhaité. 9,50€ brut /h, 35h/hebdo. Vous présenter à : CRIT INTERIM - Mme LECLEIRE 18 av. Mal de Lattre de Tassigny 88 000 EPINAL

N° offre 876661B Professeur de matières scientifiques - Xertigny - CDD 9 mois. 5h30 d'enseignement sciences et vie de la terre partagées sur 2 classes 6ème et 1 classe 5ème, interventions regroupées le

Plein gaz sur... ..la rentrée !



Une équipe de choc pour le grand ménage de l'école maternelle du centre...

Suite aux travaux réalisés au cours de l'été dans les écoles maternelles du centre et d'Amerey, un grand ménage de rentrée s'imposait ! C'est ce qu'a réalisé énergiquement et avec brio l'équipe des dames de services, juste avant la rentrée. Tout était sens dessus-dessous pour mieux bricoler, aspirer, lustrer et permettre aux élèves une rentrée sereine ! Car sans cette activité en régie des équipes municipales de service et maintenance, si souvent presque « invisible », ça ne tournerait pas si rond, ne l'oublions pas...





Devant le bus...

Ah, la rentrée scolaire ! Les pleurs du premier jour pour les plus petits de maternelle, la fin de l'insouciance des vacances et des couchers tardifs, c'est le retour à un rythme soutenu et cadencé par les horaires de cours, transports et cantine ! Chaque année voit une nouvelle répartition des classes, maternelles comme primaires, car même si le nombre global d'enfants scolarisés reste stable au fil des



La classe d'Amerey

ans à Xertigny, la répartition des âges est un peu plus sujette à des variations importantes ! Malgré tout, de pouvoir conserver des maternelles et écoles de proximité permet de répartir les élèves au mieux des capacités d'accueil de chaque établissement, ce qui évite, comme dans certaines grandes agglomérations, de surcharger les effectifs de chaque classe. Cet attachement à de petites structures permet un lien fort entre le corps enseignant et les enfants. Les associations de parents d'élèves (l'ALEX pour le centre et l'ALEMA pour Moyenal et Amerey) sont très impliquées dans la vie scolaire et organisent de nombreuses manifestations tout au long de l'année (soirée théâtre ou soirée jeux de société, des videgreniers, la fête d'Halloween, le salon du livre...) à la fois pour le plaisir des élèves, mais aussi pour récolter des fonds (pour organiser des sorties ou des achats de matériel, de livres...), par exemple avec la vente lors des soirées de pâtisseries réalisées par leurs soins. Les volontaires bénévoles et un minimum disponibles sont toujours les bienvenus !

Rappel des horaires de la déchetterie	Eté 1er mars -> 31 octobre		Hiver 1er nov. -> 28 février	
		Lundi	Fermée	Lundi
	Mardi	13h30 - 18h30	Mardi	13h30 - 17h
	Mercredi	9h - 12h 13h30 - 18h30	Mercredi	9h - 12h 13h30 - 17h
	Judi	13h30 - 18h30	Judi	13h30 - 17h
	Vendredi	13h30 - 18h30	Vendredi	13h30 - 17h
	Samedi	9h - 12h 13h30 - 18h30	Samedi	9h - 12h 13h30 - 17h
	Dimanche	8h30 - 12h	Dimanche	8h30 - 12h